

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24/04/2026

**NOMBRES DE MEMBRES**

Afférents au Conseil	Présents	Nombre de procuration
15	13	2

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre avril, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Maleville conformément à la délibération 2024-07-01 du 26/08/2024, sous la présidence de Madame Fabienne SALESSES, Maire.

Date de la convocation :  
10/04/2026

**Présents** : Fabienne SALESSES, Maire, Benoit GINESTE, Josiane GRES, Emmanuel TOURNEMIRE, Adjoint, Jean-Philippe BEDEL, Géraldine FLAUJAC, Samuel DEGUARA, Chrystel BOUTONNET, Stéphanie GILHODES-LHERM, Vincent POURCEL, Sébastien MUGNIER, Aurore FILHOL, Romain MAURS.

**Absents excusés** : Véronique JALRAN et Anastasia KWIATKOWSKI

**Procurations** : Véronique JALRAN à Benoit GINESTE – Anastasia KWIATKOWSKI à Josiane GRES

**5. Budget Assainissement : Vote du Budget**

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Madame le Maire présente le budget 2026 de l'Assainissement qui présente un déficit de 1682,00€ en fonctionnement et qui nécessite un virement exceptionnel du budget communal pour l'équilibrer.

Le budget 2026 s'établit de la manière suivante :

	DEPENSES 2026	RECETTES 2026
<b>EXPLOITATION</b>	17 433,00 €	17 433,00 €
Report (002)	0,00 €	0,00 €
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>17 433,00 €</b>	<b>17 433,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	8 605,00 €	6 313,00 €
Restes à réaliser	50 603,71 €	0,00 €
Report (001)	0,00 €	55 603,71 €
<b>Total Investissement</b>	<b>61 916,71€</b>	<b>61 916,71€</b>
<b>TOTAL SECTIONS</b>	<b>79 349,71 €</b>	<b>79 349,71€</b>

La section de fonctionnement s'équilibre à ..... 17 433,00 €

La section d'investissement s'équilibre à ..... 61 916,71 €

Le budget de l'Assainissement s'équilibre à ..... 79 349,71 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité le budget présenté.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les présents.  
Pour extrait conforme.

Le Maire,  
Fabienne SALESSES.



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://telerecours.fr>

Acte rendu exécutoire après publication et  
dépôt en Sous-Préfecture du .....

# Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Budget Assainissement - Vote du Budget

.....  
Date de décision: 24/04/2026

Date de réception de l'accusé 27/04/2026

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 202605\_05

Identifiant unique de l'acte : 012-211201363-20260424-202605\_05-BF

.....  
Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .2

Finances locales

Decisions budgetaires

délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP- DM - CA-  
affectation du résultat - approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : DOCBUDG-21120136300077-012045-BP-2026-27042026.xml ( 99\_BU-  
012-211201363-20260427-202605\_05-BF-1-1\_1.xml )

Annexe : 2026-05-05 Budget Assainissement - Vote du budget.pdf ( 71\_AN-012-  
211201363-20260427-202605\_05-BF-1-1\_2.pdf )

Vote du BP Assainissement